

## **JURIDICTIONS**

SAISON 2025-2026
RELEVE DES SANCTIONS
N°6 DU 23 10 2025

**Commission**: Discipline

*Date* : 23 octobre 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	18 10 25	ALLIANCE 3B	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	55€
D1	18 10 25	FC NERSAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	35€
D1	19 10 25	US LESSAC	1 Matchs de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	35€
D1	19 10 25	CS ANGOULEME LEROY	2 Matchs de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	41€
D2	19 10 25	AS ANG. BEL AIR	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	41€
D2	19 10 25	AS MERPINS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	35€



## **JURIDICTIONS**

## SAISON 2025-2026 RELEVE DES SANCTIONS N°6 DU 23 10 2025

D3	18 10 25	JS EXIDEUIL	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	55€
D3	18 10 25	FC ROUILLAC	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Dirigeant	20 10 25	À déterminer ultérieurement
D3	18 10 25	AS VOEUIL	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	35€
D3	18 10 25	FC NERSAC	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	55€
D3	19 10 25	CO LA COURONNE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	35€
D3	19 10 25	CO LA COURONNE	2 Matchs de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	20 10 25	41€
D3	19 10 25	US BANDIAT FOOT	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	55€
D4	18 10 25	FC HAUTE CHARENTE	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	55€



## **JURIDICTIONS**

SAISON 2025-2026
RELEVE DES SANCTIONS
N°6 DU 23 10 2025

D4	19 10 25	AS SOYAUX	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 10 25	41€	

Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.

Le Président : Marcel Buisson Le Secrétaire : Didier Aubin

Hubia